



# Démarche de concertation : Utilisation de la voirie pour l'exploitation forestière

24 octobre 2017, Le Cheylard



# Utilisation de la voirie forestière

## Animation de l'action



### **Communauté de communes Val'Eyrieux**

**Morgane MAITRIAS**

Chargée de développement économique



### **Communes forestières Ardèche**

**Marilyne FOURNIER**

Chargée de mission



### **Fibois Ardèche-Drôme**

**Clara GIBERT**

Animatrice filière bois



# Utilisation de la voirie forestière

## Présentation de la démarche

Proposition → Mettre en place des démarches de concertation entre élus et professionnels de la filière bois, comme cela s'est fait dans d'autres territoires : **Pays du Guéret, Chambaran, Morvan, Auvergne**

### Pourquoi cette action?

- Une mauvaise image de l'exploitation forestière sur le secteur
- Une remontée de problématiques entre professionnels et communes sur l'utilisation des dessertes
- **Favoriser une desserte entretenue et multifonctionnelle** (car morcellement, augmentation des volumes de bois récoltés,...)

### Les Objectifs :

- **Engager une concertation** entre propriétaires, exploitants forestiers; élus
- Permettre une meilleure acceptation de l'activité forestière
- Réduire l'impact de l'exploitation forestière sur les ouvrages publics
- Mieux **anticiper d'éventuelles contraintes** liées à l'exploitation, à la sortie des bois et au transport des bois sur les voies communales

→ Démarche expérimentale en Ardèche : territoire test

# Validation de la démarche

## Présentation de la démarche aux élus communaux

Présentation des enjeux et de la démarche aux élus communaux les 12 et 17 octobre 2017 à St Agreve et au Cheylard  
-17 communes représentées, 21 participants

- Majorité favorable à la démarche et aux 3 outils présentés :
  - 1/ Annuaire des référents voiries communaux
  - 2/ Mise en place d'un protocole de contact entre les professionnels et les communes concernées par les chantiers d'exploitation et ou le transport des bois (déclaration de chantier, mise en place d'état des lieux)
  - 3/ Elaboration de cartographies, documents d'aide à la compréhension des enjeux forestiers



# Les outils proposés

## L'élu référent voirie forêt

### Réseau d'élus référents voirie forestière

- Au moins **un par commune** (élu ou personne ressource)
- **Contact direct** (e-mail + portable) à disposition des pros
- **Formations** spécifiques organisées
- **Rôles** : lien avec la filière bois et les entreprises, renvoie des informations, souligne les enjeux importants, réalise les états des lieux si nécessaire

### Annuaire du réseau

- avec les coordonnées des mairies et les horaires d'ouverture
- outil pour les professionnels

### Suite à donner :

- valider les référents recensés par commune
- Élaborer l'annuaire



# Les outils proposés

## Documents, protocole des états des lieux

### Déclaration de chantier

- Formulaire disponible en ligne : information sur le chantier, les itinéraires, la localisation, etc...
  - **Annonce des chantiers** par le **donneur d'ordre**, avant le démarrage du chantier, à la **commune concernée**

- **Retour de la commune suite à l'annonce**

**Avis** sur l'itinéraire et le dépôt, voire solution alternative

**Information** sur les facteurs pouvant impacter le chantier

- **Lancement du chantier**

### Suite à donner :

- Mise en ligne :
  - liens direct vers la commune/le.la référent
  - Formulaire téléchargeable ou formulaire en ligne
- Fiche de déclaration et protocole à préciser : délais, informations,



# Fiche de chantier

## FICHE DE CHANTIER

Page 1 / 2

Conforme au Décret n°2010-1603 du 17.12.2010 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles et à l'arrêté du 31 mars 2011 relatif à la fiche de chantier, aux articles L718-9 et R718-27 du code rural et de la pêche maritime.

### DÉCLARANT

Nom ou raison sociale : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél : ..... Fax : ..... Mél : .....

Nom du responsable du chantier : .....  
 Tél : ..... Fax : ..... Mél : .....

### INTERVENANTS (cette rubrique peut être renseignée après le retour de la commune)

**Entreprise 1 :**  
 Type de prestation réalisée sur le chantier : .....  
 Nom du contact : .....  
 Téléphone : .....  
 Période d'intervention : .....  
 Nombre de salariés de l'entreprise intervenant sur le chantier : .....

**Entreprise 2 :**  
 Type de prestation réalisée sur le chantier : .....  
 Nom du contact : .....  
 Téléphone : .....  
 Période d'intervention : .....  
 Nombre de salariés de l'entreprise intervenant sur le chantier : .....

**Entreprise 3 :**  
 Type de prestation réalisée sur le chantier : .....  
 Nom du contact : .....  
 Téléphone : .....  
 Période d'intervention : .....  
 Nombre de salariés de l'entreprise intervenant sur le chantier : .....

*Si intervention simultanée, le(s) employeur(s) défini(ssen)t les mesures de sécurité spécifiques destinées à prévenir les risques liés à la co-activité.*

### RÉFÉRENT FORÊT DE LA COMMUNE (à renseigner par la commune)

NOM, Prénom : .....  
 Tél (ligne directe, portable si possible) : .....  
 Mél : .....

### CHANTIER

Nom du propriétaire forestier : .....  
 Commune : ..... Département (n°) : .....  
 Lieu-dit : .....  
 Parcelles cadastrales (section et n°) : .....  
 Dates prévisionnelles : début : ..... fin de chantier : .....  
 Types de travaux :  Abattage  Débardage  Travaux sylvicoles, préciser : .....

Fiche à envoyer à la commune, qui doit la retourner remplie au déclarant dans un délai de 15 jours. Le déclarant la transmet ensuite aux intervenants du chantier, ainsi qu'à l'inspection du travail si nécessaire.

Obligatoire : joindre un plan de situation, comprenant notamment la localisation du chantier, et le cas échéant, l'itinéraire de vidange et la place de dépôt envisagés. Page 2 / 2

Volume exploité supérieur à 500 m<sup>3</sup> ou travaux sylvicoles sur une surface supérieure à 4 hectares.

Le cas échéant, cocher la case, renseigner la ligne ci-dessous et transmettre la fiche à l'inspection du travail avec copie à la mairie concernée.

Nombre de salariés de l'entreprise déclarante intervenant sur le chantier : .....

### FACTEURS DE RISQUES LIÉS AU CHANTIER

Cocher les cases à risque et reporter le n° sur le plan de situation. Les cases de gauche sont réservées au déclarant, celles de droite (griséées) à la commune. La responsabilité de cette dernière en cas d'erreur ou d'oubli ne peut être engagée que pour les réseaux dont elle assure la régie directe.

Caractéristiques du terrain	Ouvrages/réseaux	Voies de circulation
<input type="checkbox"/> 1. Déclivité	<input type="checkbox"/> 9. Lignes aériennes (électricité, télécom.)	<input type="checkbox"/> 17. Voies accessibles aux véhicules motorisés
<input type="checkbox"/> 2. Précipices	<input type="checkbox"/> 10. Lignes enterrées (électricité, télécom.)	<input type="checkbox"/> 18. Chemins balisés
<input type="checkbox"/> 3. Failles	<input type="checkbox"/> 11. Conduites d'eau ou d'autres fluides	<input type="checkbox"/> 19. Canaux
<input type="checkbox"/> 4. Barres rocheuses	<input type="checkbox"/> 12. Pièces d'eau	<input type="checkbox"/> 20. Pistes et installations de ski
<input type="checkbox"/> 5. Zones humides	<input type="checkbox"/> 13. Fossés d'irrigation	<input type="checkbox"/> 21. Voies ferrées
<input type="checkbox"/> 6. Plans d'eau	<input type="checkbox"/> 14. Gazoducs	
<input type="checkbox"/> 7. Cours d'eau	<input type="checkbox"/> 15. Oléoducs	
<input type="checkbox"/> 8. Sources	<input type="checkbox"/> 16. Conduites forcées de centrales hydroélectriques	
		<b>État sanitaire du peuplement</b>
		<input type="checkbox"/> 29. Chablis massifs / arbres perchés
		<input type="checkbox"/> 30. Arbres morts / dépérissants : ..... %
		<input type="checkbox"/> 31. Arbres avec affections pouvant présenter un danger (suie de férable...)
		<b>Risques biologiques</b>
		<input type="checkbox"/> 32. Tiques (borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques)
		<input type="checkbox"/> 33. Rongeurs, mammifères vecteurs de la Leptospirose
		<input type="checkbox"/> 34. Chiens, renards ou autres vecteurs de l'Echinocoose / la rage
		<input type="checkbox"/> 35. Chenilles, frelons, guêpes, abeilles

\* Pensez à joindre les arrêtés municipaux pouvant affecter le chantier

Autres ou précisions (dont contacts utiles pour les démarches)

**Divers**  
 43. Travaux prévus par la commune sur la voirie  
 44. Usages particuliers de la voirie (rando... ski de fond)

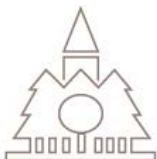
### ÉTAT DES LIEUX SOUHAITÉ

Par le déclarant :  OUI  NON

Par la commune :  OUI  NON

Date : .....  
 Signature du déclarant :

Date : .....  
 Signature du référent forestier de la commune :



# Les outils proposés

## Les états des lieux

1/ Elaborer un protocole / schéma de principe :

- délais, Obligations, Pas forcément de rencontre sur le terrain
- Délégations de signatures possibles, sans formalisme

2/Mettre en place les documents : modèle d'états des lieux avant/après chantier

+ Proposer une notice avec les points importants, les questions essentielles...

+ Proposer une session de formation aux états des lieux

....

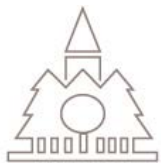
### **PROTOCOLE**

*L'exploitant avertit la commune et / ou le correspondant.*

*Le correspondant informe des contraintes et des enjeux, avec un état des lieux avant le chantier.*

*Réalisation du chantier forestier .....*

*Procédure d'état des lieux après le chantier, Avec réception du chantier .....*







# Les outils proposés

## Les cartes

### Enjeux de l'outil cartographique :

- aide à la décision sur l'utilisation des dessertes (différents enjeux)
- mettre en avant les points noirs du réseau de desserte actuel
- prendre en comptes la multifonctionnalité des espaces et des zones forestières évoquées, via les personnes ressources
- réaliser un schéma de desserte à l'échelle communale

### Démarche communale :

- Définir les besoins de chaque commune en termes d'enjeux et d'utilisation de la carte : quelle utilisation?
- constituer un réseau de personnes ressources qui représente l'ensemble des activités et enjeux du massif forestier de la commune
- Collecter les informations nécessaires (via les acteurs locaux et les couches SIG disponibles)



# Cartographie: les éléments symbolisés

## Diagnostic de la desserte



Pente



Pieton



Circulation de véhicules



Eau



Chemin de randonnée

### • Captage d'eau potable



Perimetre\_eloigne



Perimetre\_rapproche



Perimetre\_immediat



Limite communale

## Statut de la desserte

— Autres voiries

— CR non carrossable

●—● CR carrossable

— CR non carrossable limitrophe

●—● CR carrossable, limitrophe

— Voie Communale

— Voie Communale limitrophe

— Departementale

## Foret

PRIVE

COMMUNAL

DOMANIAL

## Enjeux environnementaux

Fort

Très fort

# Diagnostic de la desserte forestière Notre Dame de l'Osier

## Statut de la desserte

- Chemins ruraux Identifiés**
- non stabilisé
  - stabilisé
  - non stabilisé Introphe
  - stabilisé Introphe

- Autres voiries**
- Voie Communale
  - Voie Communale Introphe
  - Départementale
  - Autres voiries

## Diagnostic de la desserte

- Chemin de randonnée
- Problématiques recensées**
- Voirie dégradée
  - ▲ Forte Pente
  - ▲ Passage fréquent de piétons
  - ▲ Circulation de véhicules
  - ▲ Fréquentement humide

- Captages d'eau potable**
- Captage d'eau potable
  - Périmètre éloigné
  - Périmètre rapproché
  - Périmètre immédiat

## Forêt

- PRIVE
- COMMUNAL
- DOMANIAL

## Enjeux environnementaux

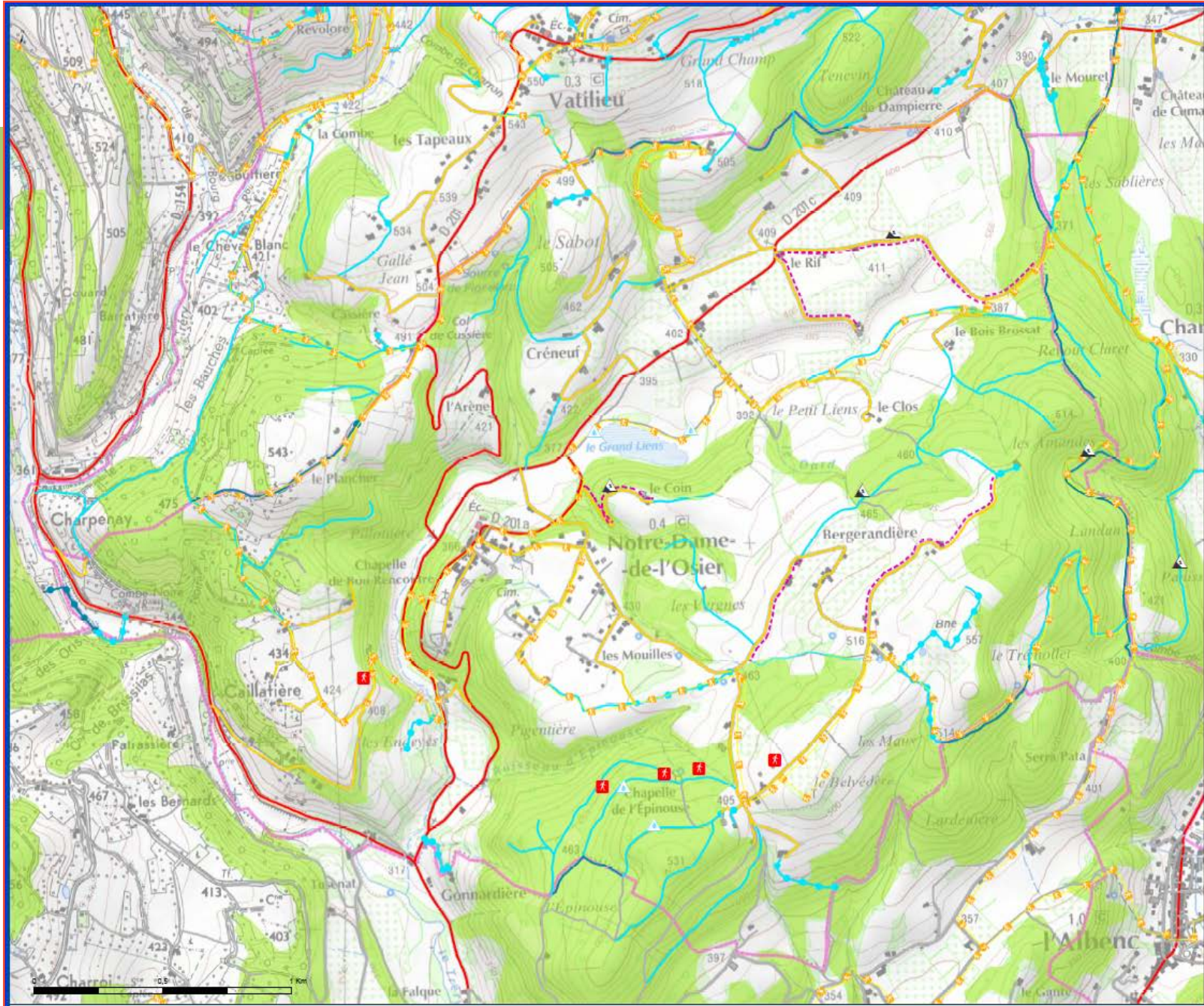
- ▲ Fort exploitation forestière source à condition
- ▲ Très fort exploitation forestière interdite sauf exception
- Limite communale

*Attention !*  
Ce document est issu d'un travail de concertation en commune et n'a pas vocation à être exhaustif. Il n'a aucune valeur juridique et ne peut faire foi en cas de litige. La Charte Forestière de Territoire des Châtains ainsi que FBIGIS Ardèche-Ordre se chargent de leur contenu et de la finalisation de cette carte.



Sources: IGN Arttopo - 2012 / Corine Land Cover 2006 - 2012 - INRA 900 rd. 111 PAT Massif des Châtains - 2011 ARS 26 - 2014 PUPR - 2014

Réalisation: FBIGIS Ardèche-Ordre  
Plan de campagne de la  
OFF des Châtains  
Mise à jour: Avril 2016



# Conclusion

Validation et suites à donner



# Conclusion

## Validation, suites à donner et calendrier

12/17/24 octobre : présentation de la démarche aux élus communaux et validation

17 novembre : présentation de la démarche

- aux partenaires de la filière (AG des communes forestières 07)
- aux professionnels de la filière (réunion à Vernoux)

-Novembre / décembre 2017 :

- initier la démarche avec les partenaires : CRPF, ONF, DDT, ...
- approfondissements des initiatives existences sur le territoires, suite aux retours d'expériences des communes

-Décembre / février : Mise en place de la démarche

Printemps 2018 : lancement de la démarche : réunion commune de l'ensemble des acteurs pour validation, présentation du fonctionnement....



# Conclusion

## Validation, suites à donner et calendrier

- Novembre : annuaire des référents :
- Décembre / février : Mise en place de la démarche
  - **élaboration du protocole (et documents) en groupe de travail**  
(réunion en décembre ou janvier)
  - Opérationnalité du site internet
- Février / Printemps 2018 : lancement de la démarche :
  - Réunion commune de l'ensemble des acteurs pour validation, présentation du fonctionnement....
  - Et formation aux états des lieux

